



Offre interne  
08.07.2019

# UN GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE- BRIGADE DE JOUR - (H/F) - Cadre d'emplois des Agents de Police Municipale - Titulaire

**velizy.web.pdf.offer\_description**

Le Maire, au travers ses pouvoirs de police, assure le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. C'est une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers (stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, sécurité des établissements recevant du public, sécurité des activités sportives, etc.).

Pour développer cette politique et faire respecter la loi, le service de police municipale s'est doté d'un centre de supervision urbain mutualisé avec plusieurs communes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Placé(e) sous la responsabilité du Chef de brigade, vous serez chargé(e) de :

**Appliquer et faire respecter les pouvoirs de police du Maire et veiller au respect du code de la route** : Vous relevez les infractions liées au non-respect des arrêtés municipaux. Vous assurez la répression des atteintes à la tranquillité et à la salubrité publiques. Vous relevez les infractions au code de la route en matière de stationnement, de conduite, de circulation des véhicules et de vitesse : parkings réglementés en zone bleue, contrôle de vitesse (également en association avec la police nationale).

**Assurer la protection des biens et des personnes** : Vous réalisez des patrouilles véhiculées (prévention, dissuasion et sécurisation de l'espace public). Vous assurez la sécurisation des voies de circulation et/ou point fixe de circulation (manifestations diverses, accident ou incident de voie publique). Vous réalisez les interpellations dans le cadre de la flagrance.

**Développer et entretenir une relation de proximité avec la population** : Vous réalisez les prises de contact avec la population via des patrouilles pédestres et / ou V.T.T. Vous pratiquez l'ilotage pédestre aux abords des bâtiments publics et centres commerciaux avec prise de contact avec les agents de la Ville et les commerçants. Vous renseignez la population lors des sollicitations et collectez des renseignements en termes de sécurité / prévention.

## Profile of the candidate



Vous connaissez le cadre juridique de votre domaine d'activité, ainsi que l'organisation des collectivités territoriales, de la sécurité publique et des secours. Vous êtes formé aux gestes techniques et professionnels d'intervention et savez appliquer les gestes de premiers secours. Vous êtes capable de détecter des situations / comportements à risques et appliquer les techniques de prévention.

Sachant rédiger les documents essentiels à votre profession (rapports, procès-verbaux, synthèse d'activité), vous êtes capable d'utiliser les logiciels métiers (progiciel gestion et écrit du service, PVe, vidéo protection).

Vous faites preuve d'écoute, possédez le sens du service rendu à l'utilisateur, tout en préservant la confidentialité des dossiers. Vous savez garder la juste distance et gérer vos émotions. Vous êtes capable de gérer des situations conflictuelles tout en conservant un langage approprié.

Vous aimez travailler en équipe et faites preuve de solidarité (disponibilité, esprit de corps, ponctualité).

Enfin, vous disposez d'une bonne condition physique

#### **Conditions d'exercice :**

Brigade organisée en 2 sous-groupes, par roulement du lundi au samedi, avec 4 jours travaillés par semaine de 6h30 à 15h30

Temps de travail : 9h00 par jour de service.

Rémunération statutaire, 13ème mois, CNAS, COS, participation mutuelle et prévoyance  
Emploi permanent (Temps complet)